




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20111212-18021-DE-1-1_0
Date de signature : 13/12/11
Date de réception : mardi 13 décembre 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.1351**

Séance publique du

12 décembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : PROGRAMME DE RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE POUR L'EXERCICE 2012 -
DEMANDE D'AUTORISATION ET DE FINANCEMENT DE L'ETAT**

Le 12/12/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 6 décembre 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dahbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Odile BONTHOUX à Mme Catherine SILVESTRE, M. Héliot BRAMI à M. Francis TAULAN, M. Jean CHORRO à M. Stéphane PAOLI, M. Robert FOUQUET à M. Maurice CHAZEAU, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Eric CHEVALIER, Mme Reine MERGER à Mme Charlotte BENON, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Henri MATAS, Mme Liliane PIERRON

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Stéphane PAOLI donne lecture du rapport ci-joint.



08.01

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T Bâtiments & Grands équipements
Direction Archéologie

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12/12/11

RAPPORTEUR : M. Stéphane PAOLI

Politique Publique : VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : PROGRAMME DE RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE POUR L'EXERCICE 2012 -
DEMANDE D'AUTORISATION ET DE FINANCEMENT DE L'ETAT - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de ses recherches programmées nécessitant une autorisation de l'Etat et susceptibles d'être éligibles à des subventions du Ministère de la Culture et de la Communication, la Direction archéologique a prévu, en 2012, la conduite d'une opération destinée à accompagner et à compléter les recherches réalisées dans le cadre de l'archéologie préventive dans la ville ancienne. Il s'agit d'un Projet Collectif de Recherche (PCR) intitulé **“Caves et réseaux : l'apport des sous-sols aixois à l'analyse de la trame urbaine et de l'équipement domestique et public à Aix-en-Provence, de l'Antiquité à l'Epoque moderne”**

Ce projet entre dans le cadre de la programmation annuelle de la recherche archéologique mise en place par l'État à l'appui d'un dossier de demande d'opération archéologique qui doit être soumis au Ministère de la Culture en décembre 2011.

Lancé en 2010, ce projet collectif de recherche sur les caves et réseaux anciens de la ville a pour cadre géographique le centre ancien de la ville d'Aix-en-Provence et plus précisément ses sous-sols où sont conservés des vestiges pouvant remonter à l'occupation romaine (voirie, réseau d'eau notamment) et dont l'étude ne nécessite pas une fouille.

Ce projet envisage de travailler sur la durée en adaptant ses problématiques à chaque période et au contexte aixois :

- les trames urbaines antiques et médiévales dont les éléments sont susceptibles d'être conservés en sous-sol (éléments de voie, fondations de rempart...),
- les réseaux d'eaux propres et usées, antiques, médiévaux et modernes, dont certains sont encore en usage,
- l'aménagement des sous-sols aux époques médiévale et moderne, et l'équipement domestique des caves urbaines.

En 2011, ce projet a été favorablement reçu par la Commission Inter-régionale de la Recherche archéologique Sud-Est et du Service régional de l'archéologie de PACA qui lui a alloué la subvention sollicitée, à savoir 1000 €.

Axée sur une étude sur le terrain qui devra être complétée par une recherche documentaire, la campagne de recherche programmée en 2012 aura pour objectif la poursuite de la recension, de la cartographie et du relevé des vestiges.

Son coût, estimé à 4 000 € HT soit 4 784 € TTC, sera assuré par le budget de fonctionnement de la Direction archéologique. Une subvention sera à nouveau sollicitée auprès de l'Etat, d'un montant de 2 000 € TTC.

Ce programme de recherche devrait faire l'objet d'un étroit partenariat avec plusieurs laboratoires du CNRS implantés à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme : le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (LAMM) et l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (IRAA).

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

DECIDER la réalisation du programme de recherches archéologiques proposé par la Direction archéologique au titre de l'année 2012, dans les conditions présentées ci-dessus,

AUTORISER Madame le Député Maire ou Monsieur le premier Adjoint délégué à l'Archéologie, à signer tous les documents nécessaires pour sa mise en œuvre,

DIRE que le montant de ce programme de recherche s'élève à 4 000 € HT, soit 4 784 € TTC qui seront imputés au 92324 60632 1706 au titre du budget 2012,

AUTORISER Madame le Député Maire ou l'adjoint délégué à solliciter la subvention auprès de l'Etat,

DIRE que Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale fera recette de cette somme.

**2011.1351 - PROGRAMME DE RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE POUR L'EXERCICE
2012 - DEMANDE D'AUTORISATION ET DE FINANCEMENT DE L'ETAT**

Présents et représentés	: 50
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 décembre 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**